



CAP locale n°2 DRFIP 35

18 février 2013

Déclaration des élus CGT

Notre CAP va se dérouler dans un cadre général dégradé pour la fonction publique et ses agents.

Les discussions récentes entre la ministre de la fonction publique et les organisations syndicales montrent une poursuite des politiques précédentes :

- rien sur l'emploi : poursuite des suppressions
- rien sur le point d'indice : confirmation du gel pour 2013
- toujours rien sur le jour de carence
- seulement un début d'annonce sur un éventuel abandon des quotas pour l'accès au 8^{ème} échelon d'AAP1.

De plus, pour les missions et les personnels, transformer la RGPP en MAP revient sur le fond au même...

Pour la CGT, force est de constater que l'on est loin pour les personnels de la satisfaction des revendications et de leurs espoirs après un changement de majorité.

S'agissant de notre direction régionale, nous pourrions reprendre mot pour mot notre déclaration liminaire de la CAP du 13 juillet 2012 car depuis la situation ne s'est pas améliorée. Elle s'est même dégradée dans nombre de services et de postes. Les suppressions d'emplois de 2013 ont été rejetées par l'ensemble des organisations syndicales qui ont refusé de participer aux comités techniques devant les entériner. Pour autant, elles viendront aggraver la situation des services et les conditions de travail des agents. Avec 28 suppressions nettes dont 39 C au 1^{er} septembre, comment ferons-nous pour remplir nos missions ? A quel prix pour la santé des agents ?

La CAP fait suite au mouvement national de mutation pour le 1^{er} avril 2013. Pour le moins, la CGT le considère comme insuffisant au regard des besoins réels des services. Avec 8 arrivées (7 C et 1 B) pour 4 départs (3 C et 1 B), nous sommes loin de pouvoir combler les vacances connues et les départs en retraite annoncés. La situation de l'emploi dans le département va donc continuer à se dégrader.

Parmi les nombreux postes et services manquant de personnel, nous tenons à attirer tout particulièrement votre attention sur la trésorerie du contrôle automatisé. Malgré une charge de travail en constante augmentation (1 million de titres à la création en 2005, 1,8 en 2012) l'effectif n'a cessé de baisser. De 203 agents nous en arrivons actuellement à 147. A l'époque, la CGT trésor revendiquait un nombre supplémentaire d'arrivées pour l'Ille-et-Vilaine à chaque mouvement national pour tenir compte de la spécificité TCA. Nous continuons à porter cette revendication. En attendant, le projet de mouvement que vous nous présentez ne laisse que peu d'espoirs d'amélioration notable de la situation du poste : au mieux, il restera 19 vacances d'emplois B et C. Nous ne pouvons accepter une telle situation et nous vous demandons d'intervenir auprès de la direction générale pour que des solutions soient apportées sans délais.

S'agissant du mouvement local, nous constatons que vous ne respectez pas systématiquement les vœux de tous les contrôleurs. La CGT rappelle que les agents doivent être affectés, dans la mesure de l'existence de vacances, sur les postes de leurs vœux, dans l'ordre de leur classement.

Enfin, nous tenons à revenir sur l'affaire du service liaison rémunérations. Après avoir annoncé le blocage des mutations de ses agents, provoquant leur mobilisation et leur signature massive de la pétition CGT, vous avez décidé de satisfaire toutes les demandes de mutation réalisables pour ce mouvement.

La CGT se félicite que la mobilisation des personnels ait permis de rétablir ce droit, pour ce mouvement au moins. Nous pouvons tous constater qu'il n'était pas nécessaire de faire peser ce type de menaces sur les agents et que les mouvements se font naturellement pour les remplacements des départs du service. La CGT vous met d'ores et déjà en garde contre toute nouvelle tentative de blocage des mutations à l'occasion de prochains mouvements.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre le mouvement de mutation à la fin de la CAP.